



MUNICIPALITÉ
DE WENTWORTH-NORD

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION SUR LES PROJETS DE RÈGLEMENT N° 2017-498-29, 2017-498-30 et 2017-496-8

Aux personnes intéressées par les projets de règlement n° 2017-498-29, 2017-498-30 et 2017-496-8

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 20 août 2025, le Conseil municipal a adopté les projets de règlement suivants :

- **Projet de règlement n° 2017-498-29** modifiant le règlement de zonage n° 2017-498 afin d'autoriser l'usage complémentaire à un usage résidentiel « hébergement touristique de type résidence principale » dans les zones commerciales C-01, C-02 et C-05 (zones illustrées dans la carte ci-bas) ;
- **Premier projet de règlement n° 2017-498-30** modifiant le règlement de zonage n° 2017-498 afin d'autoriser l'usage complémentaire à un usage résidentiel « hébergement touristique de type résidence principale » (avec restriction) dans la zone C-09 et d'interdire cet usage dans la zone conservation CONS-08 et industrielle I-04 (zones illustrées dans la carte ci-bas) ;
- **Projet de règlement n° 2017-496-8** modifiant le règlement sur les permis et certificats n° 2017-496 visant à augmenter les amendes et les dépôts exigés pour l'obtention d'un permis ou d'un certificat d'autorisation et à modifier d'autres dispositions diverses ;

Une assemblée publique d'information et de consultation aura lieu le **3 septembre 2025, à 18h30**, au centre communautaire de Laurel situé au 3470, route Principale à Wentworth-Nord. Cette assemblée a pour objet d'informer et d'entendre la population sur les modifications proposées au Règlement de zonage n° 2017-498, en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (R.L.R.Q., c. A-19.1) et celles à l'égard du Règlement sur les permis et certificats n° 2017-496.

Les citoyens qui désirent assister à cette assemblée publique d'information et de consultation pourront également y assister par visioconférence au lien suivant :

<https://us06web.zoom.us/j/85732775225?pwd=M5bSkofZtQbOYhsu2UGUrZFsZotDbA.1>

Au cours de cette assemblée publique, le maire ou un conseiller désigné expliquera les projets de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.



**MUNICIPALITÉ
DE WENTWORTH-NORD**

Les projets de règlement peuvent être consultés au bureau de l'Hôtel de Ville, au 3488, route Principale à Wentworth-Nord aux heures régulières d'ouverture et sur le site web de la Municipalité.

Le projet de règlement n° 2017-498-30 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Wentworth-Nord, ce 27^e jour du mois d'août 2025.

Ron Kelley

Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé dans un journal diffusé sur le territoire de la Municipalité de Wentworth-Nord et que j'ai affiché trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8:30 et 17:00, ce 27^e jour du mois d'août 2025.

Ron Kelley

Directeur général et greffier-trésorier



MUNICIPALITÉ
DE WENTWORTH-NORD

AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE
SUR LES PROJETS DE RÈGLEMENT N° 2017-498-29 ET 2017-498-30

